

LA LETTRE PARLEMENTAIRE

#3



Sénateur de la Vienne 


En ces premiers jours de 2022, je forme un vœu d'espoir. Même si nous devons garder à l'esprit que nous allons vivre encore quelques temps avec la covid, j'espère avant tout, que cette période de pandémie qui pèse sur chacun depuis bientôt deux ans touchera à sa fin prochainement.

Cela dépend de chacun de nous, de notre détermination à respecter les gestes barrières, à se protéger, à protéger notre entourage.

C'est en ce sens que je me suis d'ailleurs positionné en faveur du projet de loi renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique.

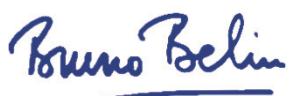
Factuellement, nous pouvons constater que le variant omicron est certes plus contagieux mais grâce à la réponse immunitaire créée par la vaccination il est moins virulent.

De plus, nous faisons face de nouveau à une hausse de la déprogrammation des opérations due à une saturation des lits en réanimation.

Dans cette 3 ème lettre parlementaire, vous retrouverez une partie de mes actions du dernier trimestre 2021 en tant que Sénateur de la Vienne. attaché à la défense des territoires ruraux, des communes, des habitants, des professionnels de santé, et engagé pour l'égalité entre les femmes et les hommes, aussi bien sur le terrain qu'au Sénat. Vous trouverez également mes objectifs de cette nouvelle année en tant que référent Mission d'Information « Perspectives pour l'aménagement du territoire ».

Comme vous pouvez le constater, j'agis pour représenter la voix des territoires, de la proximité, afin de simplifier au mieux le quotidien de chacun.

Toujours avec vous, la Vienne à coeur !



www.bruno-belin.com



AU TRAVAIL AU SÉNAT

■ BLACKAOUT ÉNERGÉTIQUE

Le mercredi 3 novembre, à l'occasion des Questions d'Actualité au Gouvernement, j'ai demandé les mesures envisagées pour ne pas craindre à nouveau le phénomène de blackaout énergétique dans une politique où le nucléaire n'a plus sa place.

Le Gouvernement a le nucléaire honteux, et ce n'est pas son trop plein d'éoliennes qui suffira. J'ai souligné que la France des campagnes leur disait non ! Pour sortir de l'impasse, l'énergie pour tous passe par une baisse massive des taxes.



Lors des Questions d'Actualité au Gouvernement - 3 novembre

■ CHASSE

Dans un courrier adressé à Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale Des Chasseurs, **cosigné par 43 sénateurs**, j'ai fait part de ma réprobation suite aux propos du candidat écologiste à l'élection présidentielle, Yannick JADOT, le 29 octobre dernier, concernant la suppression de la chasse les week-ends et pendant les vacances scolaires.

Interdire la chasse le week-end et pendant les vacances scolaires reviendrait tout simplement à interdire ce loisir pour de nombreux jeunes étudiants, commerçants, ouvriers et actifs.

«Je ne pratique pas ce loisir mais je connais son importance dans l'équilibre de nos territoires.»

■ DÉPRISE COMMERCIALE

A l'occasion de la Mission d'Information «*Perspectives pour l'aménagement du territoire*» de la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable, **j'ai été désigné référent sur quatre thématiques** :

- Renforcer l'accès aux services publics dans les territoires;
- Favoriser l'attractivité commerciale en zones rurales;
- Désenclaver les territoires ruraux et développer la mobilité dans les territoires ruraux;
- La surveillance et l'entretien des ouvrages d'art des collectivités territoriales : « Droit de suite » au rapport sécurité des ponts.

«J'ai d'ores et déjà sollicité l'avis de mes collègues Maires de la Vienne afin d'avoir de véritables retours de terrains, pour sauvegarder et permettre un avenir aux communes en milieu rural.» L'ensemble des travaux aboutira à la publication d'un rapport fin février 2022.



Jean-François LONGEOT, Président de la Commission, entouré des rapporteurs : Patricia DEMAS, Christine HERZOG, Martine FILLEUL, Bruno ROJOUAN et Daniel GUERET - 7 décembre

■ FEMMES ET RURALITÉS

Le 14 octobre dernier, accompagné de mes collègues, Jean-Michel ARNAUD, Nadège HAVET, Pierre MÉDEVIELLE, Marie-Pierre MONIER, Guylène PANTEL, Raymonde PONCET MONGE et Marie-Claude VARAILLAS, nous avons présenté notre rapport sur les femmes dans les territoires ruraux, fait au nom de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Après une trentaine d'heures d'auditions et de tables rondes réunissant différents acteurs, une consultation en ligne des élues, et de nombreux échanges, nous avons pu établir une analyse de la situation des femmes vivant éloignées des centres urbains, autour de huit thématiques.

Le constat est sans appel : Il existe encore de trop nombreuses zones blanches de l'égalité en ruralité. Nous avons donc tenté d'apporter 70 recommandations permettant d'obtenir des réponses pour venir en aide aux femmes vivant en milieu rural.

Dans le prolongement du rapport, **nous avons décidé de déposer une Proposition de Résolution alertant sur la situation des 11 millions de femmes vivant dans les territoires ruraux et qui font face à un cumul des inégalités de genre et des inégalités territoriales.**



Remise du rapport au Président LARCHER - 1^{er} décembre

■ OUBLIÉS DU SÉGUR

Lors de la session des Questions Orales, jeudi 7 octobre, j'ai souligné au Ministre des Solidarités et de la Santé qu'il existe toujours des « Oubliés du Ségur ».

Malgré la Mission LAFORCADE, et l'élargissement aux établissements médico-social financés par l'assurance maladie, «*le compte n'y est pas*». Les résidences autonomie dans nos départements ne sont pas dans le dispositif «Ségur».

J'ai donc demandé ce que le Gouvernement envisageait pour la revalorisation de ces salaires, afin d'éviter toutes distorsions dans les différents emplois médico-social. Je n'ai malheureusement pas eu de réponse claire à ma question.



Lors de l'inauguration de l'extension de l'EHPAD de Verrières, message de soutien à tous les professionnels de santé, fortement mobilisés depuis bientôt 2 ans - 2 octobre

■ PALESTINE

A l'occasion de la Proposition de Résolution invitant le Gouvernement à relancer une initiative internationale multilatérale visant à la concrétisation d'une solution à deux États et à la reconnaissance d'un État palestinien par la communauté internationale, aux côtés d'Israël pour une paix juste et durable entre les peuples, je suis intervenu invitant à croire et regarder vers l'avenir.

Nous devons laisser une chance à tous les acteurs. Leur rappeler leur responsabilité mais ne pas les crisper. C'est là le fondement de la véritable diplomatie.

C'est pour cela que cette Terre de souffrance et d'espérance, pourra je l'espère, devenir un jour, totalement et pleinement un Terre d'espérance.



A la tribune, lors de la Discussion Générale - 9 décembre

■ REVITALISATION ZONES RURALES

Le 8 décembre, lors de la discussion générale de la «Proposition de Loi visant à favoriser l'habitat en zones de revitalisation rurale tout en protégeant l'activité agricole et l'environnement», je suis intervenu en soutien au texte car il permet de répondre à deux enjeux primordiaux de la ruralité :

Répondre au besoin de logements et être en mesure d'accueillir.

Ces deux objectifs me semblent nécessaires, car nous avons besoin de logements. Mais nous avons besoin de logements dans des communes où la fibre est raccordée, où les fermetures d'écoles ne sont plus un sujet. Et surtout dans une commune où les élus ont le dernier mot. La prise en compte de l'avis du Maire est une règle qui devrait être de droit.

Je reste mobilisé et n'oublie jamais de défendre la voix des Maires. **Quand la ruralité va, la France va !**



Loudun du haut de la Tour Carrée - Septembre

■ SÉCURITÉ SOCIALE

A l'occasion du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2022, j'ai demandé au Gouvernement une loi de santé afin d'améliorer l'organisation de la Santé en France. La question des installations de professionnels de santé avec un niveau de pertinence qui peut être celui des départements est devenue primordiale.

«Plafonner où il y a abondance pour déverser où il y a carence.»

J'ai également apporté mon soutien aux ophtalmologues en m'opposant à la possibilité pour les orthoptistes de réaliser une primo-prescription dans des conditions qui seraient déterminées par décret. «*On ne peut pas sous-évaluer un acte médical. [...] Je crois que cet article n'apportera pas de solutions, Monsieur le Ministre, il va au contraire créer des tensions. [...] On ouvre une brèche de l'acte médical.*»



Inauguration des commerces de La Puye - 18 septembre



Accueil de Marc FESNEAU, Ministre chargé des relations avec le Parlement, lors du congrès des Maires de la Vienne - 29 octobre



Inauguration des travaux de restauration de l'église de Notre-Dame-d'Or - 13 novembre



Accueil des Maires de la Vienne au Sénat - 18 novembre



Inauguration de la salle des fêtes de Neuville-de-Poitou - 4 décembre



Cérémonie de la Sainte-Barbe à Poitiers - 10 décembre

UNE EQUIPE À VOTRE DISPOSITION



Je vous souhaite une belle et heureuse année 2022. Vous pouvez compter sur moi pour rester mobilisée, à votre écoute et en soutien pour défendre nos territoires et le rayonnement de notre département, auprès de Bruno au Sénat. Gardons l'espoir de se retrouver pour des moments conviviaux. Avec toute mon amitié.

Marie-Renée DESROSES
Sénatrice Suppléante

Permanences

Chaque premier et troisième samedi du mois, je tiens une permanence à la mairie de Monts-sur-Guesnes. Je reçois sans rendez-vous. Pour tout renseignement merci de contacter :
Sonia SOURICE au 06 03 62 42 53.

La permanence parlementaire est tenue par Mattieu MANCEAU, collaborateur parlementaire du **mardi au vendredi de 9h à 12h30** ou sur rendez-vous au 06 73 21 52 82.

Contacts



Sonia SOURICE
06 03 62 42 53
s.source@clb.senat.fr
Sénat & Conseil Départemental



Mattieu MANCEAU
06 73 21 52 82
m.manceau@clb.senat.fr
Permanence Parlementaire



Claire GRIGNON
06 42 06 02 24
c.grignon@clb.senat.fr
Sénat